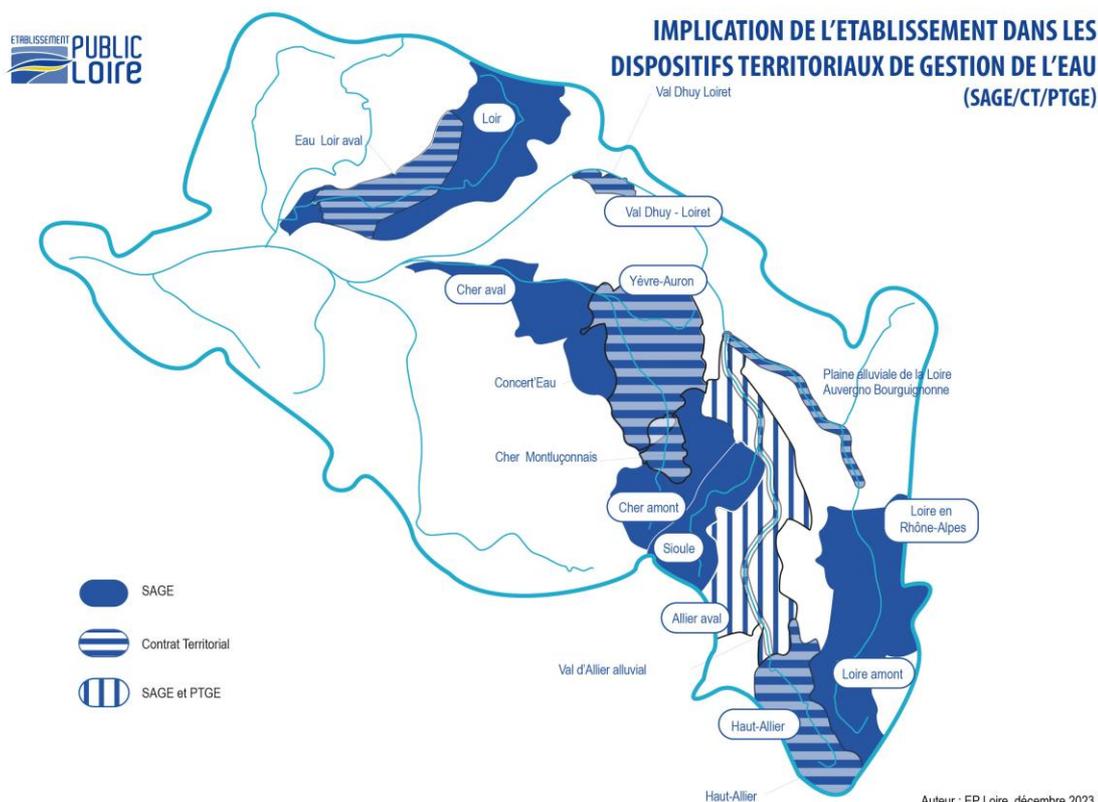


## Programmes d'action 2024 des SAGE/CT/PTGE portés par l'Etablissement

A la demande des commissions locales de l'eau (CLE) concernées, l'Etablissement assurera en 2024 le rôle de structure porteuse de 10 SAGE en phase de mise en œuvre (Loire amont, Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier, Allier aval, Sioule, Cher amont, Cher aval, Yèvre Auron, Val Dhuy Loiret et Loir) ainsi que du PTGE Allier aval.

Concernant les 7 contrats territorialisés, 6 sont en phase de mise en œuvre (Concert'Eau, Haut-Allier, Eau Loir aval, Plaine alluviale de la Loire auvergnobourguignonne, Val d'Allier alluvial) et 1 sera prochainement instruit par les instances de cette dernière (Dhuy-Loiret).



La présente note produit un état d'avancement de chaque procédure ainsi qu'une description des programmes d'actions 2024, pour lesquels des demandes de financements seront faites auprès de l'Agence de l'eau, des collectivités concernées et de l'Europe sous réserve que les programmations FEDER 2021-2027 le permettent.

## I SAGE Loire amont

### Etat d'avancement

L'année 2023 a permis de réunir de nombreux acteurs afin de faire connaître et reconnaître le SAGE. La CLE s'est réunie 1 fois et 3 bureaux ont également eu lieu.

L'étude HMUC Loire amont, lancée en mars 2023 pour une durée de 24 mois, est entrée dans sa première phase d'état des lieux avec notamment l'installation de 2 piézomètres sur la masse d'eau souterraine du Massif du Velay.

En partenariat avec le SAGE Haut-Allier, l'étude visant à définir le futur schéma de gestion de la masse d'eau souterraine du Devès s'est poursuivie. Suite à la définition de la stratégie d'acquisition des données, de nouveaux équipements (4 pluviomètres, 6 stations hydrométriques et 2 piézomètres) ont pu être installés et les premières campagnes de mesures réalisées. Un projet d'implantation d'un sentier pédagogique visant à sensibiliser le grand public sur l'intérêt de protéger cette ressource souterraine stratégique a été mené (installation des panneaux et autres matériels prochainement).

Enfin, dans le cadre des réflexions relatives au renouvellement de la concession de l'aménagement hydroélectrique de Montpezat, une prestation visant à « Actualiser l'état des lieux des masses d'eau concernées et approfondir la connaissance du fonctionnement de l'aménagement » a été engagée.

### Programme d'actions 2024

2024 sera marquée par la poursuite des 3 études présentées ci-dessus, le tout associé à des actions de communication-sensibilisation basées sur des outils existants (sentier pédagogique, plaquettes de communication, site internet ...).

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève donc à 327 500 € répartis de la façon suivante :

- animation : 90 100 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 350 € (hébergement du site internet)
- études : 237 050 €
  - o 226 000 € pour l'analyse HMUC Loire amont (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)
  - o 11 050 € pour l'actualisation et l'approfondissement des connaissances sur Montpezat et les masses d'eau associées.

Nota : les crédits (27 000 €) liés à l'étude sur la nappe du Devès sont inscrits au budget du SAGE Haut-Allier – Cf. partie III

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## II SAGE Loire en Rhône-Alpes

### Etat d'avancement

Le SAGE Loire en Rhône-Alpes est entré en phase de révision et d'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en mars 2022.

Une étude « Hydrologie – Milieux - Usages - Climat (HMUC) » a été lancée en septembre 2022, pour une durée de 24 mois. Celle-ci constitue le socle de diagnostic commun pour d'une part la révision du SAGE sur son volet gestion quantitative et d'autre part, pour le PTGE.

Aussi, afin de renforcer les volets « Hydrologie » et « Usages », les analyses complémentaires suivantes ont été initiées :

- évaluation de la ressource souterraine de la plaine du Forez, portée par le Conseil départemental de la Loire dans le cadre d'une convention de recherche avec le BRGM ;
- étude prospective sur les besoins en eau pour l'agriculture ligérienne à l'horizon 2050, portée par la Chambre d'agriculture de la Loire ;
- analyse prospective sur les besoins des milieux aquatiques à ce même horizon, portée par la Fédération de pêche de la Loire ;
- étude prospective sur les besoins en eau de l'économie ligérienne hors agriculture à l'horizon 2050, portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

#### **Programme d'actions 2024**

Il est envisagé la poursuite de l'étude HMUC et de ses compléments détaillés ci-dessus et de poursuivre les travaux des commissions thématiques relatives à la révision du SAGE.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 40 240 € répartis de la façon suivante :

- animation : 39 890 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement (à savoir 0,5 ETP supporté par l'Etablissement) ;
- communication : 350 € (hébergement du site internet).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

### **III CT Plaine Alluviale de la Loire auvergnobourguigonne**

#### **Etat d'avancement**

2023 constituait la 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre du CT. La chargée de mission ayant quitté ses fonctions courant juillet, un ralentissement de l'animation de cette démarche a été constaté.

Les volets « dynamique fluviale », « communication et suivi » et « milieux naturels » ont fait l'objet d'engagement de premières actions pour un montant d'environ 450 k€. Des difficultés liées au financement (bouclage et modalités) ont entraîné un retard de lancement de certaines actions. Il peut également être souligné le retrait de VNF du contrat territorial.

Concernant les actions sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement, il est plus particulièrement à relever l'engagement du diagnostic des affluents de la Loire (103 km).

#### **Programme d'actions 2024**

Dans cette dernière année du 1<sup>er</sup> cycle de mise en œuvre du CT, il s'agira de relancer la dynamique d'accompagnement des porteurs de projets pour faire en sorte que le maximum d'actions soient engagées et que le bilan à mi-parcours soit positif.

Concernant le diagnostic des affluents de la Loire, les résultats des prospections de terrain réalisées en 2023 permettront de proposer des programmes d'actions dans les secteurs à enjeux prioritaires.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 71 493 € répartis de la façon suivante :

- animation : 49 493 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 2 000 €
- étude : 20 000 € pour compléter le budget nécessaire à l'affermissement de la tranche optionnelle du diagnostic des affluents de la Loire actuellement en cours.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## IV SAGE Haut-Allier

### Etat d'avancement

En 2023, la CLE s'est réunie à 3 reprises dont 2 conjointement à celle du SAGE Allier aval afin de valider différentes phases de l'étude HMUC Allier (méthodologie de la phase prospective et définition des débits cibles). A noter que dans le cadre de cette dernière, un complément d'investigation a été lancé afin de réaliser des analyses « milieux » au droit des stations où sont arrêtées les valeurs de Débit Objectif d'Etiage de Langogne et Cuffy. Enfin, 5 ateliers territoriaux ont été organisés pour familiariser les acteurs avec le concept de volume potentiellement mobilisable et présenter les tendances pressenties à horizon 2030-2050 en termes d'adéquation besoins/ressources/milieux. Une intervention en conférence des maires de la CC des Rives du Haut-Allier et des plaquettes ont également été faites afin de présenter l'objectif de cette étude HMUC et les premiers résultats (<https://bibliocom.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/hmuc-allier-pochette-assemblage-fiches.pdf>).

Par ailleurs, comme indiqué dans le SAGE Loire amont (Cf. partie I), l'étude mutualisée préalable à la mise en place d'un schéma de gestion de la masse d'eau souterraine du Devès s'est poursuivie. Suite à la définition de la stratégie d'acquisition des données, de nouveaux équipements (4 pluviomètres, 6 stations hydrométriques et 2 piézomètres) ont pu être installés et les premières campagnes de mesures réalisées. Un projet d'implantation d'un sentier pédagogique visant à sensibiliser le grand public sur l'intérêt de protéger cette ressource souterraine stratégique a été mené (installation des panneaux et autres matériels prochainement).

En application de la méthodologie développée en interne sur les périmètres des SAGE Cher amont et aval, les têtes de bassin versant ont été délimitées.

Enfin plusieurs actions de communication ont été entreprises en synergie avec le CT Haut-Allier. Parmi elles, peut être citée tout d'abord une journée de formation à destination des conseillers municipaux ne siégeant pas à la CLE avec l'objectif de leur faciliter l'appropriation des démarches « SAGE » et « Contrat Territorial ». Un guide sur « Les bons tuyaux pour économiser l'eau » a également été produit afin notamment de mettre en avant des initiatives de tous types d'acteurs (agricole, collectivité, particulier, industries) pour encourager à agir (<https://bibliocom.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/ct-haut-allier-livret-eco-eau.pdf>).



### Programme d'actions 2024

Il s'agira principalement de finaliser l'étude « HMUC » Allier qui doit initialement se terminer en 2024. Des réunions territoriales de concertation sont de nouveau envisagées. Cette étude est pilotée en inter-SAGE avec la CLE Allier Aval. L'étude préalable à la mise en place d'un schéma de gestion sur la masse d'eau du Devès pilotées se poursuivra en inter-SAGE respectivement avec la CLE Loire amont. L'inauguration du chantier du sentier pédagogique est prévue pour le printemps 2024.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 114 420 € répartis de la façon suivante :

- animation : 84 070 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement du SAGE
- communication : 3 350 € (hébergement du site internet, journée de formation des élus, canoë pédagogique)
- étude : 27 000 € (phase 2 de l'étude préalable à la mise en place d'un schéma de gestion sur les nappes du Devès).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## V CT Haut-Allier

### Etat d'avancement

Le Contrat Territorial (CT) Haut-Allier 2021-2023 comportait 31 fiches actions portées par 20 partenaires. Au terme de ce premier cycle de mise en œuvre, il a pu être constaté que le budget initial avait été engagé à hauteur de 43% soit plus de 1.3 millions d'euros. Les difficultés rencontrées ont été prise en compte et ont conduit à faire évoluer un certain nombre d'actions pour la phase 2 (2024-2026) ainsi qu'à être plus vigilant sur la capacité des porteurs de projet à réaliser les actions inscrites dans cette future programmation.

A noter qu'un peu plus de 500 k€ de dépenses ont été effectuées par l'Etablissement pour l'animation de la démarche, la réalisation de l'étude des sources de pollution sur le Rouchoux, et la mise en œuvre des travaux pour le compte des EPCI lui ayant délégué la compétence GEMAPI.

### Programme d'actions 2024

En cette première année de seconde phase du CT, l'objectif est d'engager le maximum d'actions dont celles reportées de la phase 1.

L'Etablissement, en plus de la coordination générale de la démarche, cherchera à dynamiser le volet sur la gestion quantitative qui a été ajouté à la programmation dans le prolongement des résultats de l'analyse HMUC. L'animation visera les acteurs économiques (industries et tourisme), mais également les collectivités.

L'appropriation locale des actions demeure un enjeu important de l'animation. Ainsi, sur le plan de la communication, après un important travail de mise à jour voire refonte du site internet, diverses actions de promotion du CT seront mises en place (lettre d'information, organisation d'une journée participative avec les élus, canoë pédagogique qui permet d'aller à la rencontre des usagers de la rivière Allier ou de la retenue de Naussac).

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 218 007 € répartis de la façon suivante :

- animation : 62 807 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 5 200 €
- travaux : 150 000 € pour les actions menées par l'Etablissement pour le compte des EPCI lui ayant délégué la compétence GEMAPI sur le haut bassin de l'Allier.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

### Validation du Contrat Territorial Haut-Allier 2024-2026

Le Contrat Territorial (CT) Haut-Allier 2021-2023, dans lequel étaient engagés 21 partenaires, comportait 31 fiches actions. La démarche de contrat est à la même échelle géographique que le SAGE du Haut-Allier et constitue ainsi une opportunité pour décliner en actions opérationnelles les objectifs du SAGE. L'Etablissement intervient ainsi en facilitateur pour les

acteurs du bassin du Haut-Allier en apportant un appui technique pour coordonner la démarche et mobiliser les financements.

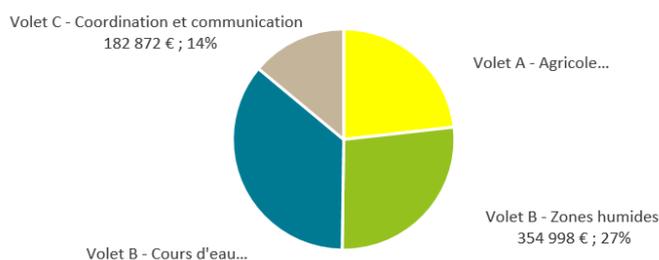
Au terme de ce premier cycle de mise en œuvre, le bilan est satisfaisant d'un point de vue technique car la majorité des actions ont été engagées. Cependant, l'appropriation locale reste à consolider pour qu'une dynamique plus forte se mette en place, à la hauteur des enjeux de ce territoire. Le budget initial relativement ambitieux pour un premier contrat territorial à cette échelle a été engagé à hauteur de 43% et représente plus de 1,3 millions d'euros.

Le delta s'explique en grande partie par :

- une difficulté à mobiliser les fonds FEDER (pour environ 300 000€).
- une sous-réalisation du volet agricole par manque d'investissement des structures et une surestimation initiale (400 000 €)
- un blocage à la fois législatif et social pour la restauration de la continuité écologique (80 000€).
- un non-engagement de la communauté de communes Randon-Margeride (144 000€) sans pour autant que la raison ait été avancée.
- une budgétisation de 200 000 € de travaux sur la zone humide de la Gazeille (Mas d'Armand) qui à la suite d'une étude ont été réorientés vers la restauration physique du cours d'eau l'alimentant.

A noter que plus de 500 k€ ont été mobilisés par l'Etablissement pour l'animation de la démarche, la réalisation de l'étude des sources de pollution sur le Rouchoux, et la mise en œuvre des travaux pour le compte des EPCI lui ayant délégués la compétence GEMAPI.

Répartition par volet du budget engagé  
sur la période 2021-2023



Le bilan à mi-parcours a permis de souligner les réussites et les points à faire évoluer pour la 2<sup>e</sup> phase :

- Volet Agricole : poursuivre l'animation collective et individuelle des exploitations pour favoriser les changements de pratiques afin de préserver la qualité des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. L'enveloppe financière est en accord avec les moyens financiers que les structures souhaitent/peuvent apporter.
- Volet Biodiversité : poursuivre et amplifier ce qui a été initié en phase 1. Ainsi, plus de 800 000€ de travaux concernent la préservation/restauration des zones humides et des cours d'eau.
- Volet C (porté par l'EP Loire) : poursuivre la coordination de la démarche et la communication afin d'assurer une bonne complémentarité des actions et de l'engagement des acteurs, en accord avec la stratégie collectivement validée. La communication vise à sensibiliser l'ensemble des publics (élus, usagers, entreprises, touristes, jeune publics) et à valoriser les actions réalisées.
- Volet D : En lien avec l'étude HMUC Allier, pilotée par l'Etablissement dans le cadre des SAGE Haut-Allier et Allier aval, un volet « quantitatif » a été ajouté au CT avec pour objectif de diminuer les consommations d'eau. Un travail d'animation avec les acteurs du tourisme et des industries sera initié pour adapter les besoins à la ressource

disponible. De plus, un projet d'accompagnement des exploitations agricoles sera mis en place sur le secteur lozérien.

A noter que le contrat territorial permet de mobiliser des financements de l'Agence de l'eau via des Appel à projets où la priorité est donnée aux territoires couverts par un contrat territorial. Des mesures « eaux » co-financées par l'Agence de l'eau dans le cadre de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) sont ainsi mobilisées. En région Occitanie, des fonds FEADER sont également mobilisés via le dispositif unique ce qui n'aurait pas été possible sans le contrat.

Sous réserve de la validation par le Comité de pilotage du CT puis du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, il est proposé d'autoriser le Président à signer toutes pièces relatives à cette programmation 2024-2026 pour laquelle l'Etablissement continuera d'assurer le rôle de structure coordonnatrice.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.**

## VI SAGE Allier aval

### État d'avancement

En 2023, l'élaboration des études prioritaires du SAGE s'est poursuivie. Ainsi, outre l'analyse HMUC mutualisée détaillée dans la partie relative au SAGE Haut-Allier (Cf. partie III), peut être évoqué l'inventaire des milieux humides réalisé en interne sur 16 communes du bassin versant du Buron.

Dans le cadre de la réflexion visant la définition d'un schéma de gestion de l'espace de mobilité de l'Allier, les risques & enjeux relatifs aux différents usages (voie verte - alimentation en eau potable) ont été présentés à l'occasion de 3 réunions. Suite aux réflexions visant à diminuer le risque de capture de l'Allier par les gravières de Lamothe et Mirefleurs, un appui technique a été apporté par l'Etablissement aux porteurs de projets en vue de la réalisation de travaux dont certains ont été entrepris au dernier trimestre.

Afin de sensibiliser les acteurs sur le fonctionnement hydrogéologique des aquifères volcaniques de la Chaînes de Puys, un motion design a été produit avec la CLE du SAGE Sioule ([https://www.youtube.com/watch?v=crv6-l3qB\\_c](https://www.youtube.com/watch?v=crv6-l3qB_c)).

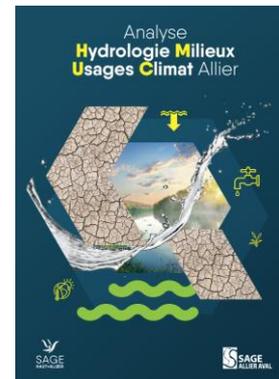
En termes de gouvernance, suite à la démission du Président de la CLE en septembre, des élections seront organisées en fin d'année.

### Programme d'actions 2024

Concernant l'analyse « HMUC Allier », une vingtaine de réunions participatives avec les acteurs du territoire seront organisées préalablement à la validation des volumes potentiellement prélevables. Une réflexion sera engagée sur le devenir (retrait ou maintien – entretien en interne ou externe ...) des stations de mesures installées dans le cadre de cette analyse. Sur la base des données recueillies dernièrement par ce réseau, il sera procédé à la mise à jour des bilans hydrologiques et hydrogéologiques.

Concernant les milieux humides, une nouvelle phase d'inventaire sera engagée en interne avec l'appui d'un stagiaire, mais également au travers d'une prestation externalisée sur les communes des départements de l'Allier, de la Nièvre et du Cher.

La réflexion relative au lancement d'une étude de type HMUC sur la Chaîne des Puys sera relancée afin de préciser les éléments à intégrer au futur cahier des charges.



Côté communication, la plaquette de communication sur l'étude « HMUC Allier » sera complétée par les éléments relatifs à l'axe Allier. Un nouveau film sera produit pour vulgariser les résultats finaux du projet de recherche CAPRICE et le guide sur les économies d'eau réalisé sur le bassin du Haut-Allier sera décliné sur le bassin Allier aval avec une version numérique.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève 399 698 € répartis de la façon suivante :

- animation du SAGE / Inventaire des zones humides : 161 348 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication du SAGE : 7 150 € (hébergement du site internet, film CAPRICE)
- études : 231 200 €
  - o 109 510 € pour le complément de l'analyse HMUC Allier (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)
  - o 121 690 € pour l'inventaire des zones humides (Cf. la proposition d'autorisation d'engagement ci-dessous - 3 690 € pour l'indemnisation du stagiaire).

Ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant et le financement des prestations liées à l'étude HMUC Chaîne des Puys et à certains produits de communication (complément de la plaquette HMUC Allier et déclinaison du guide d'économies d'eau avec une version numérique), il est proposé de reporter le cas échéant l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.**

#### Ouverture d'une autorisation d'engagement

En conformité avec les dispositions du règlement budgétaire et financier (Cf. version actualisée par délibération n° 22-104 du 26 octobre 2022), il est proposé l'ouverture d'une nouvelle autorisation d'engagement (AE) relative à l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SAGE Allier aval étant rappelé qu'il s'agit d'une suite aux opérations menées sur la période 2019-2022 et que le montant total de dépenses sera amené à être réévalué à la hausse en fonction des réponses aux prochains marchés publics correspondants.

<b>Dépenses</b>		Montant TTC
Prestation		358.391 €
<b>Total</b>		<b>358.391 €</b>

<b>Ressources</b>	Taux de participation	Montant TTC
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	80%	286.713 €
FEDER Massif Central	20%	71.678 €
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>358.391 €</b>

L'échéancier prévisionnel de réalisation de la présente autorisation d'engagement est le suivant :

<b>Année</b>	<b>Echéancier prévisionnel</b>
<b>2023</b>	118.000 €
<b>2024</b>	118.000 €
<b>2025</b>	122.391 €
<b>Total</b>	<b>358.391 €</b>

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## VII PTGE Allier aval

### État d'avancement

Les volets quantitatifs du diagnostic de territoire ont été finalisés et validés dans le cadre de l'étude HMUC. Les états des lieux « aménagement du territoire » et « socio-économique » ont été finalisés avec les données disponibles. Afin de les compléter, des réunions territoriales organisées au printemps ont permis d'identifier les visions et enjeux des acteurs du territoire sur le lien entre ressource en eau et socio-économie.

### Programme d'actions 2024

La validation du document final synthétique regroupant l'ensemble des volets du diagnostic et ses composantes, prévue initialement en septembre 2023, a été repoussée à début 2024 suite à la démission de la Présidence du Comité de Territoire.

S'en suivra la phase de construction des scénarii tendanciel et alternatifs en lien avec les volumes potentiellement prélevables fixés dans le cadre de l'analyse « HMUC Allier ». Il peut être indiqué qu'une analyse économique et financière de ces éléments prospectifs devra ensuite être menée afin d'aider les acteurs dans leur choix du programme d'actions à retenir. A ce stade, le montant prévisionnel et l'échéance de ce complément d'étude n'étant pas établis, l'inscription des crédits nécessaires est reportée à une prochaine décision modificative budgétaire.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 55 177 € répartis de la façon suivante :

- animation : 55 177 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## VIII CT Val d'Allier alluvial

### Etat d'avancement

L'année 2023 a été consacrée à la signature du Contrat Territorial par les différents acteurs engagés dans la démarche. En effet, le 29 mars 2023 le CT Val d'Allier Alluvial a été signé administrativement puis le 1er juin s'est tenue la cérémonie officielle à Châtel-de-Neuvre.

Par la suite, la mise en œuvre opérationnelle a pu débuter avec l'engagement de près de la moitié des actions prévues en 2023. Le retard pris par certaines actions s'explique en partie par le manque de visibilité des co-financements notamment européens.

### Programme d'actions 2024

2024, 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre, sera charnière pour le CT. Il s'agira d'accompagner les porteurs de projets pour qu'ils finalisent les plans de financements d'un maximum de nouvelles actions en profitant du Fonds vert 2024 et des taux bonifiés du Plan de Résilience 2023-2024 de l'Agence de l'eau.

La prestation visant à établir un diagnostic hydromorphologique des affluents de l'Allier, notifiée fin 2023 par l'Etablissement, devrait débuter avec l'engagement des premières prospections de terrain et campagnes de suivis physico-chimiques et biologiques.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 294 704 € répartis de la façon suivante :

- animation : 58 779 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement

- communication : 2 850 € (hébergement du site internet, journée information/sensibilisation)
- étude : 233 075 € pour compléter les crédits nécessaires au diagnostic des affluents de l'Allier (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante)

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## IX SAGE Sioule

### Etat d'avancement

L'année 2023 a été consacrée tout d'abord à la poursuite du diagnostic des vulnérabilités au changement climatique mené en interne. Ainsi, l'ensemble des indicateurs climatiques et de sensibilité du territoire ont été calculés.

Une étude de préfiguration HMUC a été engagée avec l'objectif de cerner les attentes des acteurs et redéfinir les enjeux à venir de la gestion de l'eau. Ainsi, une série de focus group thématiques a été réalisée en mai puis complétée par 4 ateliers territoriaux. Pour mieux comprendre les différents usages de l'eau, les membres de la CLE ont pu visiter des installations d'irrigation, des plans d'eau aux modes de gestion variés, les installations de production d'eau potable, l'usine Rockwool et le musée de la mine. En parallèle, afin d'anticiper au mieux les besoins en données de la future étude HMUC, une trentaine de stations de suivi hydrologique a été implantée sur les cours d'eau et plans d'eau du territoire.

Autre moment fort de 2023, toujours dans le cadre de la communication mutualisée avec le SAGE Allier aval autour du projet CAPRICE, un motion design présentant le fonctionnement hydrogéologique des ressources de la Chaîne des Puys est venu compléter les 3 premières vidéos déjà réalisées. Les plaquettes composant le guide de bonnes pratiques en zones humides et bord de cours d'eau ont été distribuées à l'ensemble des communes, communautés de communes et partenaires techniques et financiers.

### Programme d'actions 2024

Dans la continuité de 2023, il est prévu de finaliser le diagnostic des vulnérabilités au changement climatique en intégrant les nouvelles projections hydro-climatiques d'Explore 2. A l'issue de ce travail, un forum de l'eau sera organisé afin de partager les résultats et définir des pistes de réflexion pour une meilleure adaptation des activités et des usages.

Dans le cadre de l'étude de préfiguration HMUC, la phase d'amélioration des connaissances va se poursuivre avec le suivi des stations implantés sur cours d'eau et plans d'eau. En parallèle, en synergie avec le SAGE Allier aval, il s'agira de rédiger le cahier des charges d'une future étude HMUC Sioule et Chaîne des Puys.

Concernant les actions de communication, une 4<sup>e</sup> séquence vidéo « Chaîne des Puys » permettra de mettre en avant les résultats scientifiques du projet de recherche « CAPRICE ». Le site Internet sera également entièrement revu pour être plus fonctionnel et dynamique. Les 3 dernières plaquettes mises à jour seront imprimées et distribuées aux acteurs.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 275 872 € répartis de la façon suivante :

- animation : 97 802 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 5 070 € (journée information/sensibilisation, exposition, impression des plaquettes, hébergement du site internet, film CAPRICE)
- étude : 173 000 € correspondant à la 2<sup>ème</sup> année de la pré-étude HMUC (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## X SAGE Cher amont

### Etat d'avancement

Afin d'assurer la déclinaison opérationnelle du SAGE, un accompagnement significatif a été apporté aux 7 CT présents sur le territoire et notamment ceux portés par l'Etablissement (Cher montluçonnais - Cf. partie X et Concert'eau - Cf. partie XIII). Ainsi, fin 2023, le périmètre est couvert à près de 100% par des procédures contractuelles présageant d'une réelle dynamique dans la gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

A noter également, une participation à l'élaboration des PEP Cher amont et Cher médian-aval portés par l'Etablissement ainsi que le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Cher aval, de l'étude relative à l'exploitation des potentialités en termes de champs d'expansion de crues.

L'inventaire des milieux humides du Cher montluçonnais, pour lequel un important travail de contre-expertise a été mené en interne, a été adopté en CLE le 19 octobre dernier. Concernant l'étude HMUC, 2023 aura vu l'installation d'une quarantaine de stations hydrométriques, le lancement de 2 marchés visant respectivement à établir de nouvelles cartes piézométriques et à traiter le volet Climat.

Pour les actions de communication, il est à relever plus particulièrement la réalisation de 2 sessions de webinaires thématiques « CLE en main » sur la sobriété d'usage de l'eau (pratiques agricoles, process industriels et amélioration du rendement AEP).

### Programme d'actions 2024

Suite à l'acquisition de données complémentaires relatives à la géologie et aux prélèvements, le calage du modèle maillé CAYAC sera finalisé. Il s'agira ensuite d'engager l'exploitation de ce dernier en analysant différents scénarios de prélèvements à l'échelle de la nappe du Jurassique supérieur (crédits inscrits sur le SAGE Yèvre-Auron – Cf. partie XII).

Concernant l'analyse HMUC Cher initiée en 2022, il s'agira de poursuivre, pour chacun des 4 volets, la bancarisation de toutes les données disponibles et de les compléter via les différentes prestations externalisées (stations hydrométriques, piézométrie, volet climat et volet milieux).

Par ailleurs, en mutualisation avec le SAGE Cher aval, il est envisagé de poursuivre l'inventaire des zones humides dans les enveloppes de très forte probabilité de présence représentant une surface totale de près de 300 km<sup>2</sup> à prospector. La consultation des entreprises menée en novembre 2023 ayant été classée infructueuse, le montant de cette nouvelle prestation est inconnu. Il est donc proposé de reporter l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire.

Concernant la communication, au-delà des actions traditionnelles (site internet et lettres numériques), il est prévu de renouveler l'organisation de webinaires thématiques « CLE en main », 1 journée d'échange inter-SAGE bassin du Cher. Par ailleurs, il est envisagé la création d'une maquette mobile d'un bassin versant pouvant servir de support à des animations grand public ou des ateliers de concertation.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 444 365 € répartis de la façon suivante :

- animation : 143 561 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement des animateurs du SAGE Cher amont et de l'étude HMUC Cher
- communication : 16 100 € (hébergement du site internet, journée d'information, webinaires, maquette mutualisée avec les SAGE Cher aval et Yèvre-Auron).
- étude : 284 704 € pour l'analyse HMUC Bassin du Cher et CAYAC (Cf. Délibération relative à l'autorisation d'engagement correspondante).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## XI CT Cher montluçonnois

### Etat d'avancement

2023 aura été l'occasion de présenter les résultats du diagnostic hydromorphologique des 2 dernières masses d'eau (Serpents et Cher de Montluçon à la confluence avec l'Aumance) ainsi que de rédiger et suivre l'instruction de la demande de Déclaration d'Intérêt Général nécessaire à la réalisation des travaux prévus dans le CT.

A noter également l'organisation de la signature officielle du CT qui marque l'entrée en phase de mise en œuvre. Dans le prolongement plus temps d'échanges ont été organisés avec les certains des porteurs de projets afin de les accompagner dans leurs démarches de demandes de subventions, de rédaction de cahier des charges techniques notamment concernant les volets « hydromorphologie et continuité écologique ».

### Programme d'actions 2024

Il s'agira de faire en sorte que la très grande majorité des actions prévues sur la période 2023-2025 soient engagées et notamment celles sur lesquelles l'Etablissement intervient soit en appui aux EPCI à fiscalité propre concernés soit en portage direct.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 57 068 € répartis de la façon suivante :

- animation : 55 568 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 1 500 € (journée de formation ou d'accompagnement des élus du territoire).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## XII SAGE Cher aval

### Etat d'avancement

2023, 5ème année de mise en œuvre du SAGE, aura été marquée par la validation de l'analyse « HMUC Fouzon » et de la stratégie de déclinaison opérationnelle associée. Dans le prolongement, une commission spécifique « gestion quantitative Fouzon » a été mise en place afin d'appliquer l'une des préconisations.

Concernant l'analyse « HMUC Cher », menée en synergie inter SAGE (Cher amont, Yèvre-Auron et Sauldre), les travaux ont porté plus particulièrement sur les volets « Hydrologie » (sectorisation, installation de nouvelles stations débitmétriques, cartes piézométriques), « Climat » (notification du marché) et « Milieux » (rédaction du cahier des charges).

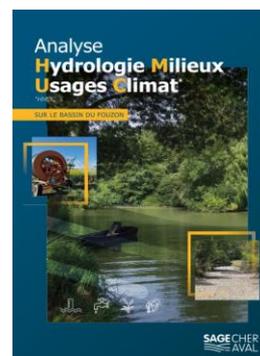
La prestation d'inventaire des milieux humides (inter-SAGE Cher amont) n'a pas pu être réalisée sur le périmètre du SAGE Cher aval, en raison de difficultés rencontrées avec le prestataire. Un nouveau marché a été relancé mais faute d'offre classé infructueux.

La phase 2 de l'étude localisée sur deux zones d'expansion de crue (inter-SAGE Cher amont), visant à comprendre leur fonctionnement, a été menée à terme.

Enfin, une nouvelle campagne de pêches électriques a été réalisée dans cadre du suivi de l'anguille mené depuis 2016 sur le bassin du Cher (inter-SAGE Cher amont & Yèvre-Auron).

Concernant la communication, deux webinaires thématiques et 7 pastilles vidéos « Dorian » ont été réalisés en inter-SAGE Cher amont et Yèvre-Auron. Un document de communication spécifique à l'analyse « HMUC » Fouzon a été conçu et publié.

Par ailleurs, l'accompagnement et le suivi des démarches se sont poursuivis sur le territoire du SAGE (6 CT, PAPI porté par Tours métropole, PEP Cher médian/aval, comités sécheresse départementaux).



## Programme d'action 2024

Le programme d'action 2024 vise à poursuivre les études déjà initiées : analyse « HMUC Cher » - inventaire des milieux humides - étude localisée sur les zones d'expansion de crues « Francueil » et « Graçay ».

En 2024, la commission « gestion quantitative Fouzon » sera réunie à plusieurs reprises afin de piloter la mise en œuvre des résultats de l'analyse « HMUC Fouzon ».

Comme lors des années précédentes, un travail de suivi sera réalisé afin d'assurer la compatibilité du SAGE avec les contrats territoriaux, le PEP Cher aval et médian, le PAPI Tours métropole... Une attention particulière sera apportée à la compatibilité des documents d'urbanisme et des plans et projets territoriaux avec les documents du SAGE. Une réflexion sera menée pour proposer aux acteurs locaux un outil afin qu'ils s'approprient plus amplement les dispositions et règles du SAGE.

Concernant la communication, mutualisée avec les SAGE Cher amont et Yèvre-Auron, il est prévu la réalisation à nouveau de deux webinaires, ainsi que d'une maquette mobile servant de support de communication et de concertation. Comme pour l'ensemble des SAGE portés par l'Établissement, le site internet sera refondu avec la nécessité de consacrer du temps au transfert de son contenu.

Le budget prévisionnel pour le programme d'action 2024 s'élève à 91 557 € répartis de la façon suivante.

- animation : 90 457 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 1 100 € (hébergement du site internet, journée d'information, webinaires, vidéos, maquette [crédits inscrits sur le budget du SAGE Cher amont])
- études : 0 €
  - o Analyse « HMUC Cher » : crédits inscrits au budget du SAGE Cher amont (Cf. partie IX)
  - o Inventaire des zones humides : ne disposant pas à ce stade d'information sur le montant de la nouvelle prestation, il est proposé de reporter l'inscription des crédits nécessaires au budget supplémentaire.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## XIIISAGE Yèvre-Auron

### Etat d'avancement

Sur le volet quantitatif, 2023 a été marquée par l'engagement de la construction du modèle hydrogéologique maillée CAYAC en mutualisation avec le SAGE Cher amont. Des mesures de terrain ont été menées en partenariat avec les acteurs locaux pour améliorer les connaissances sur les liens nappe-rivière. L'analyse « HMUC Cher », initiée en 2022, s'est poursuivie sur les volets Hydrologie, Climat et Milieux.

Dans le cadre du LIFE Eau et Climat, la CLE a mené une action de démonstration et validation de l'outil « Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les SAGE et autres documents de planification » développé par Acterra.

Après une phase de « bilan et prospective » en 2022, les 4 CT (2 milieux aquatiques et 2 captages) sont à nouveau entrés en mise en œuvre. Concernant le CT de Gestion Quantitative et Qualitative – Concert'eau Cher, les détails sont apportés en partie XIII. Tous ces contrats ont reçu un avis favorable de la CLE en 2023, parfois émis avec des recommandations.

Les actions de communication, majoritairement mutualisées, sont présentées dans la partie IX – SAGE Cher amont.

## **Programme d'actions 2024**

En 2024, suite à l'acquisition de données complémentaires relatives à la géologie et aux prélèvements, le calage du modèle maillé CAYAC sera finalisé. Il s'agira ensuite d'engager l'exploitation de ce dernier en analysant différentes hypothèses de prélèvements à l'échelle de la nappe du Jurassique supérieur (scénarios principalement issus de la prospective menée dans le cadre du CT Concert'Eau Cher (Cf. partie XIII).

Il est également prévu d'entamer la réflexion relative à la révision du SAGE afin d'évaluer les besoins, étapes et calendrier d'une telle démarche.

Concernant la communication, mutualisée avec les SAGE Cher amont et Cher aval, il est prévu l'organisation de deux webinaires, ainsi que la réalisation d'une maquette mobile. Comme pour l'ensemble des SAGE portés par l'Établissement, le site internet du SAGE sera refondu avec la nécessité de consacrer du temps au transfert de son contenu.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 104 857 € répartis de la façon suivante :

- animation : 97 557 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 2 300 € (hébergement du site internet - 1 journée d'information - webinaires - maquette mobile [crédits inscrits sur le budget du SAGE Cher amont])
- étude : 5 000 €
  - o démarche CAYAC et analyse « HMUC Cher » : crédits inscrits au budget du SAGE Cher amont (Cf. partie IX)
  - o stage : 5 000 € - améliorer les connaissances liées aux forages domestiques sur le périmètre de CAYAC, mutualisé avec le SAGE Cher amont.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## **XIV CT Concert'eau Cher**

### **Etat d'avancement**

2023 marquant la fin du 1<sup>er</sup> cycle du CT, un bilan technique et financier des 3 premières années de mise en œuvre a été réalisé tout en poursuivant les actions engagées. Un travail complémentaire a permis d'ajuster le programme d'actions 2024-2026 qui voit l'intégration de nouveaux acteurs (Nature 18, UDSI GE 18, Laiterie TRIBALLAT-Rians, SIRAH sur l'Arnon) et thèmes (la réutilisation des eaux traitées, la désimperméabilisation des sols et les économies d'eau pour les éleveurs laitiers).

Par ailleurs, dans le cadre de l'étude économique et financière portée par l'Établissement l'étape de caractérisation des usages de l'eau et du secteur agricole constituant l'année zéro du projet de territoire a été validée. Dans le prolongement, 4 ateliers de co-construction des scénarios futurs ont été organisés avec la présence d'une cinquantaine de personnes attestant d'une forte mobilisation des acteurs du territoire.

Concernant la communication, à noter la production d'une synthèse des éléments du bilan à mi-parcours du CT et l'intégration d'articles dans les newsletters des SAGE Yèvre-Auron, Cher amont et du Département du Cher.

### **Programme d'actions 2024**

Il s'agira de poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets avec une attention particulière accordée aux 4 nouveaux ayant rejoint la démarche.

Les scénarios définis dans l'étude économique et financière seront testés à l'aide du modèle hydrogéologique CAYAC. Par ailleurs, des actions seront menées afin d'améliorer les connaissances relatives aux prélèvements industriels et à l'impact des forages proximaux sur les ressources en eau. A titre d'exemple, il est proposé, en partenariat avec BRGM et la DREAL Centre-Val de Loire, d'intégrer 3 forages pilotes dans projet de recherche PRICE 2 (Cf. point 9 du dossier de séance).

Concernant le volet communication, il est prévu la réalisation d'une vidéo de présentation du contrat territorial 2024-2026 ainsi que la sortie de la plaquette de valorisation des premiers résultats de l'étude économique et financière.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 55 469 € répartis de la façon suivante :

- animation : 55 469 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement ;
- étude : 0 €
  - o étude économique et financière : les crédits nécessaires à l'affermissement de la tranche optionnelle prévue dans le marché seront proposés, en fonction de l'état d'avancement, lors d'une décision modificative ;
  - o améliorer la connaissance de l'impact des forages proximaux sur les ressources en eau : les crédits nécessaires, évalués à ce stade à 192 000 € TTC, seront inscrits au budget supplémentaire sous réserve du bouclage du plan de financement.

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## XV SAGE et CT Val Dhuy-Loiret

### Etat d'avancement SAGE

La pré-étude HMUC, portée par l'EP Loire et financée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt HMUC initié par l'Agence de l'eau et l'Etat, a été lancée en janvier 2023. Les résultats sont attendus pour le premier trimestre 2024. Pour rappel, cette étude doit permettre de définir les conditions de faisabilité d'une analyse HMUC sur le bassin du Loiret compte tenu des particularités hydrologiques et hydrogéologiques de ce territoire ; de recueillir les attentes des différents usagers de l'eau ; d'établir l'état des lieux des connaissances disponibles et de proposer un cahier des charges pour une éventuelle analyse HMUC.

Dans la continuité des années précédentes, un suivi mensuel de la qualité des eaux a été réalisé et les résultats seront valorisés dans un nouveau rapport annuel. Un bilan de ces analyses sur la période 2017-2021 a également été effectué dans le cadre d'un stage afin notamment d'ajuster le contenu du nouveau marché qui débutera en 2024.

L'inventaire 2023 des espèces exotiques envahissantes a permis de cartographier l'état de colonisation du Dhuy et du Loiret et d'analyser l'évolution spatiale. A cette occasion, un bilan 2013-2023 a aussi été dressé.

Sur le plan de la communication, un 6<sup>e</sup> numéro de la collection thématique du SAGE consacré au suivi de la colonisation du bassin du Loiret par l'anguille est paru en septembre 2023 et a permis de valoriser les résultats de l'étude menée en 2022.



### Etat d'avancement contrat territorial

L'Etablissement assure la coordination de cette démarche multi-partenaire à travers l'intervention de l'animatrice du SAGE.

Le volet « pollutions diffuses » relatifs aux captages du Val d'Orléans (2023-2025), co-porté par Orléans Métropole, a été signé fin 2023. Il devrait être élargi à l'ensemble du bassin du Loiret en 2024 avec la participation financière des autres EPCI concernés (Communautés de communes des Loges, de Val de Sully et des Portes de Sologne).

La programmation du volet « milieux aquatiques » a été validée par les différents partenaires techniques et financiers fin 2023. Ce volet viendra compléter le contrat territorial par voie d'avenant début 2024 après passage devant les instances décisionnelles de l'Agence de l'eau.

L'objectif est donc de déposer la feuille de route et la stratégie de territoire actualisées pour un contrat territorial multithématique 2023-2028 auprès de l'Agence de l'eau d'ici fin décembre pour un passage en Conseil d'administration en mars 2024.

### **Programme d'actions 2024**

Sur la base des conclusions de l'étude de préfiguration, il sera question d'engager ou non une analyse HMUC sur tout ou partie du bassin versant du Loiret.

A noter également un renouvellement complet de la CLE, nécessitant un travail de préparation avec les services préfectoraux pour s'assurer que toutes les parties prenantes sont bien représentées.

Sous réserve de sa validation par l'Agence de l'eau à la fin du premier trimestre, le CT entrera dans une nouvelle phase de mise en œuvre. Un temps d'accompagnement significatif des différents maîtres d'ouvrage est prévu afin de lancer au plus vite les actions.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 141 797 € répartis de la façon suivante :

- animation : 99 867 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 1 750 € (hébergement du site internet, lettre d'information du SAGE, guide sur les économies d'eau)
- étude : 40 180 €
  - o 26 400 € - suivi de la qualité des eaux
  - o 13 780 € - préfiguration de l'étude HMUC.
  - o

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver la délibération correspondante.**

## **XVISAGE Loir et CT Eau Loir aval**

### **Etat d'avancement SAGE Loir**

A noter qu'au regard de la situation particulière qu'a connue la cellule d'animation du SAGE Loir en 2023 (absence d'une des 2 animatrices pendant 9 mois et du technicien en charge du suivi du volet « agricole de l'étude HMUC Argance » pendant 4 mois), aucune réunion de CLE n'a été organisée. En revanche, 2 Bureaux ont permis de traiter les sujets d'actualité et de rendre quelques avis.

Malgré ce contexte, l'année 2023 aura toutefois été marquée par le lancement d'une pré-étude HMUC à l'échelle du bassin versant du Loir ainsi que d'une étude HMUC sur le bassin versant de l'Argance (affluent du Loir).

Pour la première de ces 2 études, il s'est agi de recueillir les attentes des différents usagers de l'eau (entretiens bilatéraux et collectifs – ateliers de concertation) ainsi que de commencer à identifier les lacunes de l'étude de gestion quantitative de 2017 et les nouvelles connaissances disponibles permettant de les combler.

Pour l'étude HMUC Argance, 4 piézomètres ont été installés afin d'évaluer l'impact des prélèvements agricoles sur le fonctionnement de la nappe alluviale et le cours d'eau (essais de

pompage sur 72h et suivi sur l'ensemble de la campagne d'irrigation). En parallèle et dans le cadre d'une convention de recherche, le BRGM a modélisé le fonctionnement hydrologique du bassin versant d'une superficie de 80 km<sup>2</sup>. Enfin, les volets « Usages » et « Hydrologie » ont été traités et soumis à la consultation des acteurs du territoire fin 2023.

La démarche de gestion coordonnée des vannages sur le Loir a été renouvelée pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive.

Un suivi des nombreuses autres démarches engagées sur ou à proximité du périmètre du SAGE a également été réalisé afin d'assurer une cohérence d'actions (11 CT – PEP Loir – PAPI des Basses Vallées angevines et des Vals d'Authion et Loire – Inventaires des zones humides – SAGE voisins).

A noter également, la délimitation en régie des têtes de bassins versants (travail préalable à une étude de caractérisation) ainsi que le pilotage des réflexions relatives au renouvellement complet de la CLE prévu fin 2023.

### **Etat d'avancement CT Eau Loir aval**

Dans cette 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre du CT Eau Loir aval, l'accompagnement de la douzaine de porteurs de projets s'est poursuivi. Des journées techniques à l'attention des technicien.nes lié.es au CT Eau Loir aval ainsi que ceux travaillant dans le cadre de CT voisins ou sur les thématiques des inondations-captages ont été organisées dans un souci d'approche transversale. A noter la sortie d'un premier numéro d'une gazette qui a pour but de faire passer des informations et actualités aux acteurs du territoire (et alentours).

### **Programme d'actions 2024**

Les actions menées s'inscriront dans la continuité de celles portées en 2023 avec comme thématique majeure la gestion quantitative (poursuite des études HMUC Argance et préfiguration HMUC Loir).

La CLE devant être recomposée d'ici fin 2023, une réunion sera programmée en début d'année afin notamment d'élire les Présidents/Vice-présidents et de renouveler les membres du bureau.

Pour le CT Eau Loir aval, il s'agira d'organiser une journée technique et de poursuivre l'action visant à créer un réseau de techniciens œuvrant à l'échelle du bassin versant. En cette dernière année de mise en œuvre de la phase 1, un bilan à mi-parcours sera également réalisé avec le cas échéant l'intégration d'actions complémentaires voire de nouveaux porteurs de projets.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2024 s'élève à 240 493 € répartis de la façon suivante :

- animation SAGE et CT : 178 143 € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement
- communication : 1 350 € (hébergement du site internet, journée technique)
- études : 61 000 €
  - o 33 000 € pour l'étude de préfiguration HMUC Loir (Cf. délibération 22-100-CS)
  - o 28 000 € pour la démarche HMUC Argance (Cf. délibération 22-99-CS).

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.**